

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

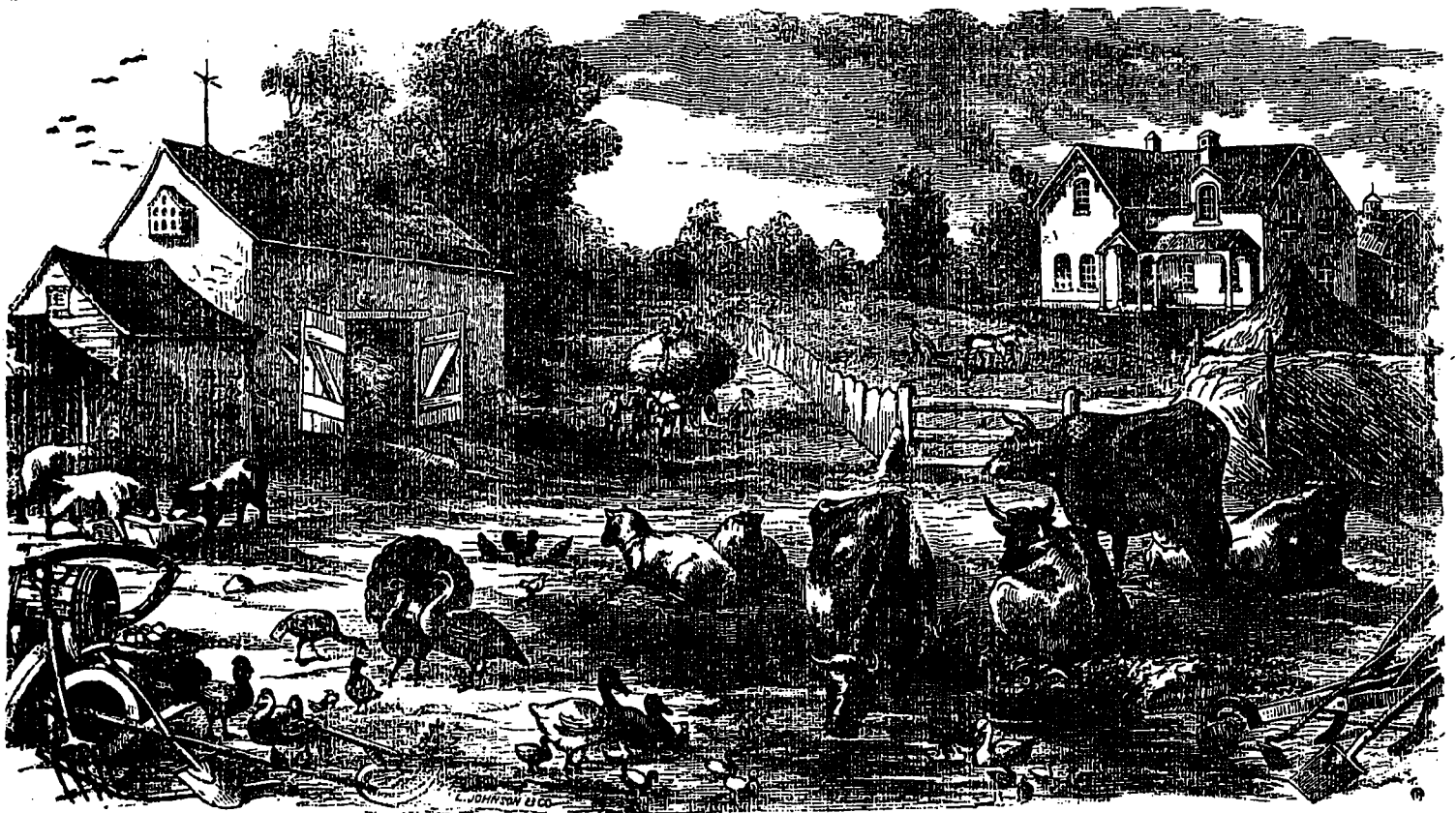
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]
 Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 1

St. Hyacinthe,—Province de Québec—Mercredi, 2 Mars 1870.

No. 22



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Conditions.—L'abonnement sera de *Un Ecu* pour un an d'avance; quand il ne sera pas payé d'avance l'abonnement sera de \$1. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Toute personne qui organisera un club de 50 abonnés aura droit à 50 copies du *Journal* pour \$20.

20 copies \$8.50. 10 copies \$4.50.

Le *Journal d'Agriculture* paraîtra le Mercredi de chaque semaine.

Nous traiterons de gré à gré pour les annonces.

Toutes lettres, etc., devront être adressées *Franco au*

Journal d'Agriculture.

Le "*Journal d'Agriculture*" est imprimé et publié par Camille Lussier dans la maison en briques de H. J. Doherty coin nord des rues Cascadés et St. Hyacinthe.

LA FERME-MODELE.

—oo—

Le blé, la Forêt etc.

Je réfléchis, dit M. de Morsy, que mon bois où je me proposais de vous conduire est un assez pauvre taillis à peu près composé d'une seule essence d'arbres. Si vous vouliez, mes amis, retourner chez vous par la forêt de X, je m'offrirais à vous servir de guide pour la traverser, et nous trouverions là une riche collection de grands végétaux avec lesquels je tiens à vous faire faire connaissance..... voyez si vos jambes se prêteront volontiers à un détour d'à peu près une lieue.

Augustin.—Je suis moins las qu'en partant ce matin. Mais Léonie ?

Mme. de Morsy.—Ne vous inquiétez pas de Léonie; j'ai son affaire. Vous ne comprenez, n'est-ce pas, ma petite?

Léonie.—Oh! Madame, que vous êtes bonne! Je suis toute confuse de vous avoir témoigné le désir d'essayer

si je me tiendrais bien sur votre joli petit âne noir!

M. de Morsy.—Eh bien! mes enfants, voilà qui est décidé; je vous demande cinq minutes, et nous partons; pendant ce temps-là, on sellera le coursier de Mademoiselle? Victor, au nom de ses amis, exprima à Mme. de Morsy combien ils étaient reconnaissants de la franche cordialité avec laquelle elle avait bien voulu les accueillir; Léonie se jeta à son cou et l'embrassa avec effusion, tandis que Charles et Augustin trouvèrent dans leur cœur quelques-unes de ces simples et bonnes paroles mille fois préférables aux compliments les mieux tournés.

Ce ne fut pas sans regarder souvent derrière eux que nos jeunes gens s'éloignèrent de la ferme des Landes. M. de Morsy rompit le premier le silence. "Voyez donc, dit-il, comme Léonie est sérieuse et comme elle se tient droite sur son ânon."

Léonie.—C'est que je ne suis pas du

tout rassurée..... Ces grandes ornières, et puis le fossé... Si l'âne allait y tomber avec moi !

M. de Morsy.—Que cela ne vous inquiète nullement, mademoiselle. Laissez-lui choisir son chemin, il a le pied sûr comme une chèvre, et partout où il passera sans se faire trop prier, vous ne courrez pas le moindre danger.

Charles.—Maintenant que Léonie est rassurée, ne nous donnez-vous pas sur l'intéressante famille des plantes alimentaires, quelques explications analogues à celles que vous nous avez données sur les habitants des basses cours ?

M. de Morsy.—C'est bien mon intention, mes amis. Commençons par le blé : à tout seigneur tout honneur, dit le proverbe.

Parmi les innombrables variétés de blés cultivées aujourd'hui, quelle est celle qui peut être considérée comme se rapprochant davantage du type primitif ?

Les plus savants agronomes se sont vivement préoccupés de cette question. Je ne vous entretiendrai pas des systèmes divers qui ont été successivement présentés ; adoptés par les uns, combattus par les autres, ils ont pour la plupart été bientôt oubliés pour faire place à de nouvelles hypothèses.

Je me contenterai de vous dire que les froments se divisent en blés barbus et en blés sans barbes, en blés rouges et en blés blancs, en blés durs et en blés tendres, vous prévenant toutefois que parmi les blés sans barbes, par exemple, il y en a de blancs et de rouges, de tendres et de durs, et ainsi pour les autres. Les blés blancs sont, en thèse générale, les meilleurs et les plus cultivés. Les boulangers prétendent cependant que la farine qui en provient se pétrit plus difficilement que celle des blés rouges. Cet inconvénient est peu de chose, s'il existe réellement, puisqu'il suffirait d'ajouter une légère quantité de farine de blé rouge pour le faire disparaître.

Augustin.—Est-il vrai, Monsieur, que le blé dégénère par le seul fait qu'il est cultivé plusieurs années de suite sur le même terrain ? d'où résulterait pour les fermiers la nécessité de renouveler leur semence, c'est-à-dire d'acheter tous les trois ou quatre ans le blé dont ils ont besoin pour effectuer leurs semailles.

M. de Morsy.—Le cultivateur qui s'aperçoit qu'après plusieurs récoltes,

son blé a perdu de son volume et de sa qualité, doit, à l'époque des semailles, se procurer hors de chez lui le plus beau blé qu'il pourra trouver ; et malheureusement la plupart de nos cultivateurs sont dans cette nécessité. Mais croire que leur froment dégénère naturellement, forcément, par cela seul, comme vous le disiez fort bien, qu'il se reproduit dans le même sol, c'est prendre l'effet pour la cause. Le blé dégénère dans un champ, parce que ce champ convient médiocrement à la culture du blé, ou parce que ce champ est mal cultivé, mal soigné. Le propriétaire intelligent, actif, possédant de bonnes terres, apportant tous les soins convenables à l'enlèvement et à la conservation des récoltes, bien loin de voir son froment dégénérer, s'apercevra tous les ans qu'il gagne en qualité et en valeur : il y aurait folie de sa part à aller chercher ailleurs une semence, dont il serait moins sûr, quand il trouve dans ses greniers du blé dont il connaît le mérite et les propriétés. S'il entend louer une variété nouvelle, il peut, il doit même l'essayer, mais sur un coin de terre ; et, malgré les bons résultats de cette première tentative, en faire une seconde, une troisième, afin de n'adopter un nouveau froment qu'on parfaite connaissance de cause.

(A continuer.)

[De l'Almanac du Protecteur Canadien.]
CONSEILS POUR LE MOIS DE MARS.

Il arrive quelquefois que ceux qui boivent des liqueurs fortes pour se réchauffer pendant un voyage d'hiver, sont surpris par le froid et trouvés le lendemain morts et ensevelis dans la neige.

—Mettez tout en ordre dans vos granges, vos étables et vos écuries afin que, quand le beau temps arrivera, vous trouviez tout préparé pour les travaux et que vous ne perdiez pas un temps devenu précieux.

—Si pendant le cours de l'hiver, vous avez souffert du manque de foin, de bois, d'avoine ou d'autres graines, veillez à être plus prudent pour une autre année.

—Si vous désirez, et qui ne le désire pas ? avoir des légumes de bonne heure, commencez le plus tôt possible à semer de la graine dans des serres chaudes, ou même dans des pots, que vous tenez chaudement dans votre

maison. Les amateurs de fleurs n'ont guère besoin de cet avis, car ils y sont toujours fidèles.

—Si vous avez une citerne d'eau douce, voyez à ce que vos gouttières soient bien en règle, et que vous recueilliez autant d'eau que possible, car le mois suivant pourrait bien ne pas être pluvieux et vous laisser à sec.

L'avarice est un terrain ingrat qui ne produit que ronces et épines.

SOIN DES MOUTONS.

Le temps où les moutons mettent bas approche. Il faut en conséquence les veiller de plus près. En mars et en avril, on a de ces changements de température qui sont en quelque sorte plus dangereux que les gros froids de l'hiver. Si dans ces circonstances, les moutons ne sont pas bien protégés contre l'intempérie de la saison, ils courent grand risque de souffrir ; et les petits de mourir. L'œil du maître ne peut être trop vigilant. La moindre négligence peut être l'occasion de pertes considérables.

Tous les soirs, on les met à l'abri, et chaque fois qu'on les trouve exposés à quelque péril, on vient à leur secours.

Les moutonnes qui doivent rapporter ont besoin de n'être pas troublées par les chiens. Il arrive bien souvent qu'elles avortent en étant ainsi poursuivies par les chiens. On ne doit pas cependant trop les tenir renfermées, car elles ont besoin d'exercice.

On les tient dans une bonne condition, mais pas trop grasses. Quand un cultivateur s'aperçoit que ses moutonnes sont à la veille de mettre bas, il doit séparer des autres celles dont le terme est proche, afin qu'elles soient moins exposées aux dangers. Si elles font beaucoup d'efforts, on peut leur donner un peu de gruau, de farine d'avoine et un peu de graine de lin, dans la proportion de une cuillerée de graine de lin et de deux cuillerées de gruau.

Si on est obligé de les aider, il faut le faire avec beaucoup de précaution, et n'y pas aller brusquement.

On doit bien avoir soin de la moutonne, quand elle a mis bas, jusqu'à ce qu'elle soit complètement rétablie.

Si une brebis perd ses croûts, ôtez-lui du lait chaque jour, pendant plusieurs jours, et mêlez un peu d'alun dans son sel.

LETTRE DES ETATS-UNIS.

(Pour le Journal d'Agriculture.)

Plattsburgh 23 février 1870.

M. le rédacteur;

A notre dernier entretien, nous nous sommes occupés des engrais; aujourd'hui, nous allons nous entretenir de la manière d'exécuter les labours, et toutes les façons que l'on doit donner à la terre pour la préparer à recevoir les récoltes, ou pour faciliter la végétation des plantes, une fois qu'elles sont semées.

D'abord, personne n'ignore que pour semer, on doit labourer; mais, tous ne savent point comment exécuter ces labours pour les rendre profitables au cultivateur.

A mon humble avis, cher lecteur, un triple but doit nous porter à les bien faire; premièrement, parce qu'ils ameublissent la couche végétale, qu'ils facilitent la germination des graines et qu'ils développent les racines; deuxièmement, parce qu'ils détruisent les mauvaises herbes qui pourraient nuire aux plantes cultivées; troisièmement, parce qu'ils donnent plus de profondeur à la couche végétale, en soumettant aux influences du soleil et de l'atmosphère; les couches qui, sans cela, resteraient pour jamais improductives.

Pour atteindre ce triple but, cher lecteur, il faut, en général, qu'un labour remplisse les conditions suivantes: 1o. L'inclinaison des bandes de terre levée, doit avoir quarante degrés environ. 2o. Les traits de charrue doivent être parfaitement droits. 3o. Chaque tranche de terre déplacée doit être découpée horizontalement par le soc de la charrue, verticalement par le coutre et uniformément taillée dans sa largeur et sa profondeur.

Tout labour qui remplit ces trois conditions est parfait quant à la forme; cependant, je dois ajouter qu'il est une quatrième condition qui n'est pas à négliger: c'est celle de la bonne coupe du terrain, ou autrement de la dimension convenable à donner aux planches. Suivant que vous aurez des terres de différentes natures, vous devrez varier la largeur de vos planches, sept ou huit pieds sont suffisants pour un terrain humide; et neuf ou dix pieds partout où l'on n'a rien à craindre de l'eau; même sur les côtes élevés, on peut encore leur donner une plus grande dimension.

Si votre sol est argileux, c'est-à-dire glaiseux; la bande de terre que déplace

vosre charrue, ne doit pas excéder sept ou huit pouces de largeur, parce que la herse produirait de bien moins bons effets. Si, au contraire, votre sol est léger, vous pouvez déplacer, sans crainte, une tranche de neuf à dix pouces; dans ces deux cas, je suppose que vous ne donnez qu'un labour léger de six à sept pouces de profondeur au plus; mais, si vous donnez un labour profond de dix à onze pouces, par exemple, vous devez alors restreindre la largeur de votre bande de terre, parce que vous auriez une trop forte résistance à vaincre, surtout en terre forte.

Cher lecteur, quand on consacre quelques pièces de terrain à la culture du blé-d'inde, des patates, des carottes, betteraves, etc., à mon humble avis, chacun devrait se faire un devoir de labourer ces terres à l'automne, assez profondément, (ayant eu soin préalablement de les bien fumer) pour les labourer encore au printemps. Ce procédé a toujours bien réussi à ceux qui l'ont pratiqué; et, je crois qu'il serait très-avantageux à tous de le suivre.

Une autre chose aussi qui ne manque pas d'avoir son importance, est de ne point labourer la terre toute mouillée; car le sol, s'il est glaiseux, se durcit considérablement et la semence qui est alors jetée en terre est perdue, ou du moins presque perdue.

Si on se permet de labourer ainsi la terre, ce ne doit être qu'au bas automne; car, alors, on a lieu d'espérer que la gelée réparera le mal que l'on va faire.

Le cultivateur soigneux ne devrait jamais non plus aller se coucher, surtout au printemps, avant que le labour de la journée n'ait été assaini par de bonnes voies d'écoulement, parce que souvent, pendant la nuit, il survient d'abondantes averses de pluie qui font perdre tout le travail d'une saison.

Je suis aussi d'avis que les chaumes, les pâturages, les prairies de mil ou de trèfle ne devraient jamais hiverner sans labours, vu qu'au printemps la terre s'émiette bien plus facilement quand surviennent les gelées.

Le cultivateur qui a à cœur de récolter la moisson que lui envoie la divine providence avant que les premières neiges d'automne le surprennent, devrait se faire un devoir d'exécuter la plupart de ses labours, sinon tous, aussitôt que la St. Michel est passé.

Autrement, il court les risques de ne point tirer une seule raie de charrue, comme on le dit vulgairement; et puis ensuite, il dira un peu plus tard: Qu'il n'y a plus moyen de labourer, qu'il pleut trop, ou que la terre a été trop battue par l'eau, en un mot, il aura mille raisons futiles à donner pour se disculper.

Mais, se rappelle-t-il celui-là, que, pendant la belle saison, il ivrognait au village, que là, il suçait, si je puis m'exprimer ainsi, le sang de son épouse et de ses enfants; qu'il faisait l'office de colporteur de fausses nouvelles, souvent imaginant, inventant toutes sortes de mensonges, tirant de son cerveau les calomnies les plus atroces, et salissant, de sa bave impure, la religion, sa bonne mère; vomissant, contre ses plus zélés pasteurs, les imprecations les plus diaboliques, et cherchant à les avilir aux yeux de toute une paroisse ou de tout un comté.....

Voilà de tes coups, traître! Voilà comment tu as employé les beaux jours que le Seigneur t'avait réservés pour travailler! Tu les as méprisés! Malheureux!!!

Ensuite, tu te plains que la terre est ingrate, qu'elle ne pousse point; et que par conséquent, elle ne vaut rien. Insensé! Fais comme ton voisin. Reste à la maison avec ton épouse et tes enfants; et, que de larmes amères n'épargnes-tu pas alors!..... Fais tes labours en temps convenable; charroie dans ton champ les engrais que tu laisses perdre à la porte de tes bâtiments. Moissonne quand le temps est venu de moissonner. Ne va pas, par exemple, moissonner à la veille du jour de l'an, c'est trop tard, je te l'assure, pour faire moudre du blé qui doit servir à donner à manger à tes petits enfants qui, aujourd'hui même te crient: "Papa, papa, du pain." Quand le froid s'annoncera, que ta maison soit chaude et que les bâtiments destinés à tes animaux le soient aussi. Prépare ton bois de chauffage un an d'avance, pendant la morte saison d'hiver; mais, si quelques raisons plausibles t'en empêchent du moins, prépare-le le plus tôt possible. Aie bien soin de tous tes animaux, de toute ton affaire, ne sème plus de zizanie, la division parmi le peuple en colportant de fausses nouvelles; ne tire plus de ton cerveau malade de ces calomnies noires et atroces qui font frémir l'enfer; laboure plutôt, et tu verras, cette fois, par ta propre expérience, que ta terre n'est pas ingrate, mais productive.

UN AMI DU PROGRES.

LA FERME DE MON VOISIN.

[SUITE DE PAGE 155.]

Pour revenir à la rotation adoptée, ajouta M. X, voici un plan qui vous fait voir l'état annuel de chaque champ aussi bien que les diverses récoltes que nous nous proposons d'obtenir durant les neuf ans dans chacun de ces champs:

PLAN DE ROTATION DE 9 ANS.

Année.	Champ No. 1.	Champ No. 2.	Champ No. 3.	Champ No. 4.	Champ No. 5.	Champ No. 6.	Champ No. 7.	Champ No. 8.	Champ No. 9.
Première année	Gaudriole et Bled.	Pacage.	Pacage.	Prairie.	Prairie.	Prairie.	Prairie.	Orge avec graine de mil et trèfle.	Culture sarclée.
Seconde année.	Culture sarclée.	Gaudriole et Bled.	Pacage.	Pacage.	Prairie.	Prairie.	Prairie.	Prairie.	Orge avec graine de mil et trèfle.
Troisième année	Orge avec graine de mil et trèfle.	Culture sarclée.	Gaudriole et Bled.	Pacage.	Pacage.	Prairie.	Prairie.	Prairie.	Prairie.
Quatrième année	Prairie.	Orge avec graine de mil et trèfle.	Culture sarclée.	Gaudriole et Bled.	Pacage.	Pacage.	Prairie.	Prairie.	Prairie.
Cinquième année.	Prairie.	Prairie.	Orge avec graine de mil et trèfle.	Culture sarclée.	Gaudriole et Bled.	Pacage.	Pacage.	Prairie.	Prairie.
Sixième année.	Prairie.	Prairie.	Prairie.	Orge avec graine de mil et trèfle.	Culture sarclée.	Gaudriole et Bled.	Pacage.	Pacage.	Prairie.
Septième année	Prairie.	Prairie.	Prairie.	Prairie.	Orge avec graine de mil et trèfle.	Culture sarclée.	Gaudriole et Bled.	Pacage.	Pacage.
Huitième année	Pacage.	Prairie.	Prairie.	Prairie.	Prairie.	Orge avec graine de mil et trèfle.	Culture sarclée.	Gaudriole et Bled.	Pacage.
Neuvième année	Pacage.	Pacage.	Prairie.	Prairie.	Prairie.	Prairie.	Orge avec graine de mil et trèfle.	Culture sarclée.	Gaudriole et Bled.

fait des résultats de son application. Comme vous pouvez le voir aisément on se trouve à avoir chaque année: un champ en gaudriole, blé ou autres céréales suivant la nature du sol; deux champs, c'est-à-dire 20 arpents, en pacage succédant aux prairies; quatre champs en prairies; un champ en orge ou autre grain avec lequel on sème la graine; un champ, c'est-à-dire 10 arpents, en culture sarclée.

Après avoir mûrement arrêté nos projets, nous commençâmes nos opérations. La ferme, divisée en 9 champs, fut dirigée comme suit:

Première Année: Nous travaillâmes à niveler et égouter la surface de toute la ferme en général, et nous mîmes le champ No. 1 en jachère. Nous construisîmes une écurie, qui sort maintenant de bergerie, une remise pour les bêtes à cornes qui sert encore au même usage et une remise pour les voitures qui sert maintenant de remise à bois. Outre cela nous engraisâmes les champs Nos. 6 et 7 avec du fumier, des fonds de coulées et de fossés, et après avoir bien hersé nous semâmes du mil et du trèfle. Le champ No. 9 fut clôturé, avec le bois, pour pacages.

Seconde Année: Première récolte de gaudriole dans le champ No. 1 mis en jachère l'année précédente; belle récolte de foin dans Nos. 6 et 7. Le champ No. 2 fut mis en jachère cette année. Le No. 8 fut engraisé, hersé et semé en graine de mil et trèfle comme les Nos. 6 et 7 l'année précédente. 70 pieds de notre grange et hangard actuels furent construits; notre cour fut érigée et une excavation préparée pour la remise à fumier.

Troisième Année: Nous eûmes notre première récolte de culture sarclée dans No. 1; de la gaudriole et du blé dans No. 2 et une bonne récolte de foin dans Nos. 6, 7 et 8; le No. 3 fut mis en jachère et drainé dans des endroits bas. La cave aux légumes, la buillerie, l'étable et l'écurie actuelles furent construites cette année.

Quatrième Année: Cette année nous donna notre première récolte d'orge dans No. 1; la moyenne du rendement fut de 28½ minots à l'arpent. No. 2 fut en culture sarclée, No. 3 en gaudriole et blé. Le No. 4 fut drainé à demi, c'est-à-dire que des fossés convertis furent pratiqués de 72 pieds en 72 pieds, à 4 pieds de profondeur, avec l'intention de construire plus tard un autre de ces fossés entre ceux déjà existants, ce

Ce plan bien entendu n'était qu'un projet qui ne pouvait être régulièrement mis à exécution que quand les divers champs seraient suffisamment

préparés à subir notre système. Ce plan mérito d'être étudié par les cultivateurs. A présent qu'il est en pleine vigueur sur ma terre, je suis très satis-

qui ferait, quand le drainage serait complet, un fossé couvert de 86 pieds en 36 pieds.

Pour faire le canal de nos fossés couverts nous employons des tringles en pruche de 2 pouces sur 3 pouces pour les côtés, et pour le dessus du madrier de pruche ayant 2 pouces d'épaisseur sur 9 pouces de largeur, le tout ayant 12 pieds de long. Quand le madrier est posé sur les côtés, on a un canal de 2 pouces de hauteur sur 5 pouces de largeur. On arrange les côtés de manière qu'il dépasse le dessus de 14 pouces d'un bout, tandis que le madrier dépasse les côtés à l'autre bout de 14 pouces aussi: ceci permet de lier le tout, en plaçant le bout du madrier sur les côtés qui avancent et en les clouant ensemble. La boîte ainsi formée fut placée au fonds du fossé sur la glaise bleue, qui fut polie à cette fin. L'espace entre les parois du fossé et la boîte fut remplie de pailles ou paille de blé bien tassée; un peu de paille fut aussi jetée sur les joints, et le fossé fut ensuite rempli avec la terre qu'on avait enlevée en le creusant. Comme on le voit ce canal ne se trouve pas foncé, l'eau s'y infiltre et coule sur la glaise et va se décharger à l'extrémité du fossé, dont le cours doit être un peu incliné.

Cette année nous construisîmes la remise aux moutons et ajoutâmes 20 pieds à notre grange.

Cinquième Année: Le No. 1, semé en orge et graine l'année précédente, nous donna notre première récolte de foin sous notre système régulier d'après le plan de rotation: nous eûmes 4,000 bottes de foin pour ces 10 arpents ou 400 bottes à l'arpent. Ce rendement était encourageant, car nous comptions obtenir un succès si nous pouvions seulement récolter 250 bottes de foin à l'arpent; et nous eûmes là une preuve que nos calculs et nos espérances n'avaient rien d'exagéré. A part cela nous eûmes encore une assez bonne récolte de foin dans Nos. 6, 7 et 8; de la gaudriole et du blé dans No. 4; légumes et autres plantes sarclées dans No. 3, et de l'orge, rendant en moyenne 26½ minots à l'arpent, dans le No. 2.

Nous continuâmes à drainer dans le No. 5; nous clôturâmes en planche le parc aux cochons et la porcherie fut construite.

Sixième Année: Le No. 2, semé en graine l'année précédente, fut en prairie cette année. Le No. 1 donna en-

core à peu près le même produit que l'année précédente. Le No. 2 quoique semé avec moins de trèfle donna cependant au delà de 300 bottes à l'arpent. Notre orge fut récoltée cette année dans No. 3; notre culture sarclée dans No. 4 et la gaudriole et le blé dans No. 5. Le No. 6 fut mis en pacage, avec le No. 7, sans être mis en jachère, car nous crûmes que l'engrais qu'il avait eu et le pacage de cette année serait suffisants pour le préparer à entrer dans notre système de rotation; il en fut de même ensuite pour les autres champs. Nous pratiquâmes cependant du drainage dans ce champ (No. 6) cette année.

Septième Année: Le No. 3 fut ajouté cette année à notre récolte de foin: nous eûmes un assez bon rendement de ce champ et des vieilles prairies, bien que ces dernières aient souffert des gèlées du mois de juin. Nous eûmes de la gaudriole et du blé dans No. 6, qui comme vous venez de le voir n'avait pas été mis en jachère; cependant la récolte fut bonne, grâce au long repos que le sol avait éprouvé et à l'engrais répandu à sa surface. Notre culture sarclée fut dans No. 5; l'orge dans No. 4 nous donna 35 minots à l'arpent. Le No. 1, en prairie, fut couvert d'engrais après les foins faits.

Huitième Année: Notre système de prairie se trouvait au complet cette année; nous récoltâmes encore plus de 300 bottes à l'arpent; No. 5 fut en orge; No. 6 en culture sarclée; No. 7, qui était en prairie l'année précédente, fut mis en gaudriole. Nos. 1, 2, 3 et 4 furent mis en prairie. Cette année, trouvant les bâtisses trop petites, nous construisîmes l'autre grange sur la terre. Le No. 2 fut couvert, après le fauchage, avec de la compote, et nous préparâmes de cette dernière pour les années suivantes.

Neuvième Année: Cette année nous eûmes du pacage pour la première fois, d'après notre système, dans le No. 1, et nous drainâmes aussi ce champ à moitié. No. 8 fut en gaudriole et blé; No. 7 en légumes et autres cultures sarclées; No. 6 en orge. Le No. 5 fut en prairie neuve et le No. 9 en état de préparation.

Dixième Année: Notre système se trouva en pleine vigueur cette année, nous n'avons cessé depuis de suivre à la lettre le plan que je viens de vous montrer.

La récolte cette année fut comme suit:

12,000 bottes de foin de 40 arpent.
282½ minots orge de 10 arpents.
180 minots blé de 10 arpents.
15 minots de haricots (fèves) 1 arpent.
32 minots de fève à cheval 1 arpent.
140 minots de blé-d'inde 4 arpents.
245 minots de patates 1 arpent.
540 minots de carottes.
480 minots de betteraves. } 2½ arpents.
250 do choux de Siam }

A part cela, dit M. X, nous eûmes, cette année, 234 livres de laine qui fut vendue en partie, et en partie manufacturée pour la famille. Nous vendîmes 32 agneaux, 687½ lbs de lard, 4 génisses ou bouvillons, 1 poulain, 12 moutons gras, 640 lbs de beurre; sans compter les produits du jardin potager, dont l'excédant fut plus que suffisant pour payer les frais d'entretien. Nous trouvions, après les travaux de cette année, à avoir au moins une longueur de 3½ miles de drainage ou fossé couvert tant sur la ferme proprement dite que dans le jardin et le verger. Nous avions planté plus de 1,500 arbres d'agrément, détruit la plus grande partie des mauvaises herbes, nivelé les endroits raboteux, rendu fertiles toutes les parties de la terre susceptibles de le devenir; enfin, et vous le savez vous-même, cette ferme qui avait une apparence si chétive, si stérile, a été changée en l'établissement sur lequel nous sommes maintenant. Sans vouloir m'enorgueillir, fit M. X en souriant, je puis dire qu'il y a eu amélioration incontestable. Ce changement nous l'avons opéré lentement, par degré, avec un soin ordinaire, et toujours avec un bénéfice satisfaisant.

Vous auriez tort, dis-je à M. X, de ne pas vous glorifier de vos succès. L'état présent de votre ferme, comparé à celui où elle était quand elle était entre les mains d'un routinier, parle hautement en votre faveur. C'est dans le succès agricole, dans l'amélioration de leurs résidences et de leurs fermes, que les cultivateurs devraient mettre leur orgueil, et non dans une vaine parure, dans un luxe ridicule et déplacé pour notre condition.

Je vous remercie, ajoutai-je, pour les informations que vous m'avez données sur vos projets et votre méthode de culture. Néanmoins, j'ose espérer, que dans l'intérêt de notre classe et pour son instruction, vous entrez encore dans plus de détails, et que vous me donnerez une idée de vos procédés en particulier, de vos succès et de vos pertes, de votre comptabilité, de vos sye

tèmes d'engrais etc.

Avec plaisir, dit M. X; il n'est rien de si doux pour moi que l'idée de pouvoir être utile à mes confrères en agriculture: le devoir de tout bon cultivateur est, après la culture raisonnée de sa ferme, de donner des conseils à ses semblables.

Dans ma prochaine, M. l'éditeur, j'espère donc vous donner de nouveaux détails qui ne manqueront pas d'être utiles à vos lecteurs.

PROGRES.

CORRESPONDANCE.

(Pour le Journal d'Agriculture.)

Messieurs les Rédacteurs,

Permettez-moi de répondre à une question faite par Equus dans votre journal du 23 de Février.

La raison pour laquelle son cheval ne veut point souffrir une couverture a été très-bien donnée par la rédaction; mais je ne crois pas cependant qu'il soit avantageux de lui donner aucun remède, car il y a des chevaux qui ont toujours l'habitude de se gratter après avoir fait une route, ou bien, après avoir travaillé; ils suent et leur corps est irrité. Votre cheval ne se défera jamais de cette habitude, je vous en persuade. Il y a deux moyens pour l'empêcher de se livrer à cette manie. Prenez un bâton de bois franc, d'un pouce de diamètre, et attachez-en un bout à son licou et l'autre bout à la sangle de sa couverture; cela l'empêchera d'atteindre sa couverture et ne lui nuira pas du tout dans ses autres mouvements. Ce moyen n'est pas sans danger, toutefois; le cheval peut casser ce bâton et se faire beaucoup de mal. Il y a un meilleur moyen que cela, que j'ai trouvé l'autre jour, et qui est parfait, je puis dire. C'est un morceau de cuir très fort, un peu plus grand que la babine inférieure du cheval; ce morceau de cuir doit être attaché au licou par trois petites bandes de cuir. Mettez aussi sur chaque bout de ce morceau de cuir deux morceaux de baleines, afin que le cuir soit plus résistant, et pliant en même temps; avec ceci, le cheval ne peut pas mordre sa couverture, le cuir étant toujours entre sa mâchoire et sa couverture, et il peut manger avec toute facilité, même aussi bien que sans ce morceau de cuir.

NEMO.

POURQUOI IL FAUT AU SOL DES ENGRAIS SALINS.

L'usage des substances salines, comme engrais, est comparativement récent. Il est pourtant des endroits où elles sont indispensables, si l'on veut maintenir la terre dans son état, où lui rendre sa première fertilité. C'est ce qui est prouvé par les faits suivants:

1. Ces substances salines existent dans toutes les plantes, et doivent conséquemment abonder dans tous les sols où l'on fait croître des plantes.

2. Les pluies enlèvent graduellement particulièrement des sols arables et dans les districts intérieurs, une partie de la substance saline qu'ils contiennent. Si l'on veut conserver le sol de surface dans son présent état, il faut que cette perte naturelle soit réparée, d'une manière ou d'une autre.

3. Les récoltes qu'on enlève de la terre ont tiré du sol une portion de cette matière saline et l'appauvri sent ainsi graduellement, si les substances salines ne lui sont pas rendues.

4. Bien qu'on rende au sol, sous la forme de fumier, de pailles, tout le déchet des récoltes de grains et le fumier des animaux, la terre ne laisse pas de perdre tout ce qui est porté au marché, et tout ce qui s'échappe des bas-cours et des tas de fumier, sous la forme d'engrais liquides. Lors même qu'il y a des auges pour recevoir l'engrais liquide, le fumier ne peut jamais rendre à la terre toutes les substances salines contenues même dans la paille. Les pluies qui tombent, quand même il n'y aurait pas d'autre cause de perte, enlèveront une partie de ce que le cultivateur désirerait reporter dans son champ.

La perte de matières salines devant nécessairement avoir lieu, soit par une cause soit par une autre, quand pendant un long espace de temps, la terre a conservé sa fertilité sans recevoir aucun engrais artificiel, il faut qu'elle contienne naturellement ou elle-même une grande quantité de ces substances; qu'elle tire de certaines sources une accession continuelle de ces matières, ou d'eaux qui coulent d'un niveau plus élevé, et apportent avec elles des lavures de sols supérieurs; ou qu'elle obtienne d'abondants débris marins assez de sel pour subvenir aux besoins des plantes qu'elle nourrit.

L'homme pratique comprendra aisément que quand sa terre ne tire pas de

ces sources, ou de sources semblables, une quantité suffisante de matières salines, il doit nécessairement y suppléer par l'art. Il comprendra aussi que les engrais salins qu'il ajoute au sol, opèrent en fournissant à la plante ce qu'elle n'aurait pu obtenir d'ailleurs aussi promptement, et qu'une substance saline qui a amélioré la terre de son voisin peut n'avoir pas le même effet sur la sienne, par la raison que sa terre pouvait contenir déjà une quantité suffisante de cette substance.—*Johnston's Agricultural Chemistry.*

Trèfle Alsique

Le soussigné informe les cultivateurs qu'il a encore en mains 600 lbs. de belle graine de Trèfle Alsique qu'il vendra à sa résidence à raison de \$0.30 cts. la livre. Les apiculteurs et ceux qui veulent avoir de belles prairies devront se hâter de faire achat de cette graine ce Trèfle offre un butin excellent aux abeilles, détruit les mauvaises herbes, enrichit le sol, et rapporte de la graine à sa première fleur.

Il offre aussi en vente 37 minots de patates garnet-Chili bonnes pour semence.

JOSEPH CHICOINE,

St. Pie, 28 Février 1870.



Terres à vendre!!

Les terres ci-devant appartenant à L'Hon. L. V. Sicotte, situées à vingt arpents à l'Ouest de la Cité de St. Hyacinthe, sont offertes en vente à des prix très bas et à des termes avantageux.

Les propriétaires actuels diviseront ce lopin de terre en un, deux et même trois terres si la chose est demandée.

Ces terres sont pourvues de bâtisses pour l'exploitation et sur l'une d'elles se trouve cette magnifique résidence autrefois occupée par Son Honneur le Juge Sicotte.

AUSSI

Un lot ou emplacement avec maison et dépendances, bien situé pour une résidence privée, coin des rues St. Hyacinthe et St. Antoine, près du Bureau de Poste en cette Cité.

Pour informations et conditions s'adresser au Bureau de la Compagnie du TRUST & LOAN, à Montréal, ou à M. HENRY BARBEAU, à St. Hyacinthe.

St. Hyacinthe 15 février 1870.

DR. J. H. L. ST. GERMAIN,

(C'édavant de Stanfold.)

A ouvert son bureau dans la maison de Frs Cadoret, Ecr, place du marché, porte voisine du magasin de M Victor Côté, où il pourra être consulté, tous les jours depuis 8 heures A M jusqu'à 8 heures P M.

Résidence : maison de Messire A B Dufresne coin des rues Girouard et Laframboise, voisin du Dr Turcot

St Hyacinthe Oct 1839.

TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe, 28 Février.

Greenbacks achetés à 13 p c de dis-compte en monnaie d'argent.

Argent acheté à 4 1/2 p. c. de discompte et vendu à 4

Or, à New-York, le 28 Février à 10 hrs. A. M., 116 1/2.

CORCORAN & ST. JACQUES,
Courtiers de St. Hyacinthe

BULLETIN COMMERCIAL.

Le temps et les chemins ont amené peu de monde au marché samedi dernier et on peut dire que les prix tendent toujours à la baisse, excepté le lard, le beurre, les œufs, le bœuf, les patates et quelques autres effets.

Nous publions la cote de presque tous les marchés de la Province de Québec, nos lecteurs verront qu'il y a peu de changement.

Voici le prix des grains chez les marchands de cette ville :

Orge par 50 lbs.....	£0 2 1
Avoine par 36 lbs.....	0 1 7
Pois par 66 lbs.....	0 3 3
Graine de lin.....	0 6 0

St Jean, 28 Fev 1870.

Fleur, par quart	4 50 a 4 75
par 100 lbs	2 20 a 2 40
de blé d'Inde p. 100 lbs.	1 90 a 2 00
de sarazin do	1 90 a 2 00
Avoine par 40 lbs	0 25 a 0 30
Orge, 56	0 56 a 0 60
Graine de lin	1 25 a 1 40
de mil	2 00 a 2 25
Pois, par minot	0 66 a 0 75
Blé, do	1 00 a 0 00
Blé d'Inde par 56 lbs	0 70 a 0 75
Sarazin 50	0 40 a 0 45
Œufs par douzaine	0 15 a 0 17
Volailles par couple	0 50 a 0 60
Poulets do	0 40 a 0 50
Oies do	1 00 a 1 60
Dindes do	1 50 a 2 00
Pigeons do	0 10 a 0 12
Beurre frais par livre	0 18 a 0 20
salé do	0 15 a 0 17
Saindoux do	0 20 a 0 00
Miel do	0 10 a 0 13
Patates	0 40 a 0 50
Lard frais par 100 lbs.....	\$9 00 a 10 00
mess par quart	20 00 a 25 00
Bœuf par 100 lbs.....	5 40 a 6 00
Foin do par bottes.....	4 00 a 5 00
Paille do do	2 00 a 3 00
Bois à la corde.....	3 00 a 4 50

St Hyacinthe 26 Fev 1870.

FARINE—Fleur, ex. superfine	\$4 50 a 4 55
" en poche p 100 lbs	2 20 a 2 50
GRAINS—Orge par minot...	0 50 a 0 60
Avoine do	0 25 a 0 30
Gaudriole do	0 35 a 0 45
Pois do	0 75 a 0 00
Blé do	1 10 a 0 00
Blé d'Inde do	0 90 a 0 00
Sarrazin do	0 50 a 0 00
VOLAILLES—Dindes par couple	2 00 a 1 50
Oies do	1 00 a 1 50
Canards do	0 40 a 0 50
Poules do	0 40 a 0 70
Poulets do	0 20 a 0 35
VIANDES—Bœuf à la livre ..	0 5 a 0 12
Do par quartier	0 4 a 0 0 0
Mouton, par quartier	0 40 a 0 60
Lard par livre	0 10 a 0 15
salé	0 9 a 0 10
Do par 100 lbs.....	9 00 a 12 00
DIVERS—Patates au minot ..	0 60 a 0 75
Beurre en livre	0 18 a 0 20
Do en tinette.....	0 19 a 0 00
Sucre d'érable	0 10 a 0 00
Œufs la douzaine.....	0 24 a 0 00
Suif la livre.....	0 15 a 0 00
Foin par 100 bottes...	4 0 a 6 0
Paille do	0 0 a 0 0
Choux la pièce	0 0 a 0 10
Miel la livre.....	0 10 a 0 12
Savon do	0 10 a 0 00
Oignons la tresse	0 12 a 0 00
Fèves le pot.....	0 6 a 0 8
do minot.....	1 00 a 0 0
Laine.....	0 30 a 0 40
Navets la pièce	0 2 a 0 5
Pommes par minot ..	0 60 a 1 50
do quart.....	3 00 a 4 0
Tabac par lb.....	0 10 0 12

MARCHE DE ST. CESAIRE.

[Préparés spécialement pour le COURRIER.]

St. Césaire, 2 Mars 1870.

Fleur—Farine de blé, par p 100 lb	\$2 50 a 2
d'Avoine do	2 00 a 0 00
de Sarazin do	2 00 a 0 00
Grains—Blé par minot.....	0 00 a 0 00
Pois do	0 90 a 0 85
Orge do	0 00 a 0 60
Avoine do	0 30 a 0 35
Sarrazin do	0 00 a 0 60
Lin do	0 00 a 0 00
Blé d'Inde do	0 80 a 0 90
Gaudriole do	0 42 a 0 44
Légumes—Patates do	0 50 a 0 55
Fèves do	1 40 a 0 00
Oignons do	1 00 a 1 20
Laiteries—Œufs par doz,	0 19 a 0 20
Beurre par lbs	0 18 a 0 20
do salé en tinette	0 18 a 0 21
DIVERS—Sucre d'érable par lbs	0 11 a 0 12
Miel do	0 10 a 0 00
Saindoux do	0 20 a 0 21
Suif la livre.....	0 09 a 0 10
Lard frais par 100 lbs	8 00 a 9 00
Bœuf par quartier ..	0 05 a 0 06
moutons do ..	0 42 a 0 60
Bœuf à la livre.....	0 05 a 0 06
Lard par livre.....	0 12 a 0 13
Lard salé par livre ..	0 12 a 0 13
Lièvre par couple ..	0 20 a 0 26
Volailles—Dindes do ..	1 40 a 1 50
Oies do	1 20 a 1 40
Canards do	0 00 a 0 00
Poules do	0 40 a 0 50
Poulets do	0 38 a 0 14
Pardrix do	0 20 a 0 25
Pommes do	0 80 a 0 85
Pommes le quart.....	2 00 a 4 00
Tabac	0 08 a 0 09
Foin par 100 bottes...	4 50 a 5 00
Paille par 100 bottes.	1 50 a 1 80
Bois—Fruche, par corde.....	\$1 50 a 0 00
Érable sèche do	2 60 a 3 00
Merisier do	2 50 a 0 00

Montréal 28 Fev 1870.

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs ..	\$8 a \$7
2me qualité	4 a 6
Vache à lait	25 a 40
Extra	40 a 50
Vraux, 1re qualité	10 a 12
2me qualité	6 a 9
3me qualité	3 a 6
Moutons, 1re qualité	8 a 10
2me qualité	5 a 7
Agneaux, 1re qualité	4 a 5
2me qualité	3 a 4
Œchons	60 a 00
Foin, 1re qualité par 100 lbs.....	6 a 7
2me qualité	4 a 6
Paille, 1re qualité	3 a 4

Sorel, 2 Mars 1870.

Fleur par quart.....	5 00 à 5 50
do do cent lbs	2 00 2 60
do Bled-d'Inde do	1 70 0 00
Avoine par 40 lbs.....	0 00 0 25
Orge par 56 lbs.....	0 60 0 80
Mil par 48 lbs.....	0 00 0 00
Pois par minot.....	0 60 0 80
Bled do do.....	1 00 0 00
Bled-d'Inde, do do.....	0 60 0 80
Sarrazin, do do.....	0 40 0 50
Patates do do.....	1 00 1 20
Œufs par douzaine.....	0 25 0 30
Volailles par couple.....	0 60 0 80
Oies do do.....	0 80 1 00
Dindes do do.....	1 00 2 00
Pigeons do do.....	0 17 0 20
Beurre frais par lb.....	0 20 0 25
do salé do.....	0 17 0 18
Saindoux par lb.....	0 18 0 22
Miel do do.....	0 10 0 12
Lard frais par cent lbs.....	10 00 11 00
do mess par quart.....	20 00 24 00
Bœuf par cent lbs.....	5 00 6 00
Foin par cent bottes.....	3 50 4 00
Paille do do.....	2 00 2 50
Bois à la cord	2 50 5 00

Sherbrooke, 18 Fev 1870

Bœuf—par quartier.....	5 @ 7
do livre.....	5 @ 10
Mouton	4 @ 6
Agneau	5 @ 7
Lard par livre.....	9 @ 10
Beurre—en tinette.....	20 @ 22
do par livre.....	20 @ 23
Fromage	6 @ 12
Œufs	17 @ 22
Dindes par lb	12 @ 15
Poulets	30 @ 50
Oies	08 @ 09
Patates mint.....	40 @ 50
Sucre d'érable.....	6 @ 9
Sarazin	40 @ 00
en fleur par poche.....	\$1 50 @ 1 75
Avoine par minot.....	34 @ 40
Laine.....	25 @ 26
Foin, par ton	\$ 8 @ 10
Paille do	\$ 6 @ 0
Bois—dur, sec.....	\$ 3 @ 00
do vert.....	\$ 2 @ 3
Miel, la boîte	00 @ 00

Les Trois-Rivières 18 Fev 1 70.

Avoine	\$0 30 a 0 35
Pois	0 75 a 0 80
Gabourage.....	0 70 a 0 00
Sarazin	0 60 a 0 00
Blé d'Inde canadien ..	0 80 a 0 90
Bœuf par lbs	0 10 a 0 12
Lard do	0 15 a 0 18
Veau par quartier.....	0 00 a 0 00
Beurre frais par lbs ..	0 18 a 0 25
Œufs par douzaine ..	0 20 a 0 25
Patate au minot.....	0 70 a 0 80
Foin à la botte	0 05 a 0 00
Paille do	0 00 a 0 00
Sucre d'érable	0 12 a 0 00
Poule par couple	0 50 a 0 60
Graisse fondu	0 24 a 0 0
en branche	0 20 a 0 0
Petite graine d'oignon	0 10 a 0 00
Savon du pays	0 8 a 0 10
Saindoux par lbs	0 22 a 0 25

Montréal 26 Fev 1870.

FARINE —Blé par 100 lbs.	11 3 a	11 6
Farine d'avoine	8 0 a	8 6
Do de blé d'inde	9 6 a	10 0
Do de sarazin	8 0 a	8 6
GRAINS —Blé par minot	0 0 a	1 0
Orge do	2 3 a	2 6
Pois do	3 6 a	3 9
Avoine do	1 6 a	1 8
Sarazin do	2 3 a	2 6
Blé d'inde	4 0 a	4 6
LEGUMES —Patates au sac	1 0 a	5 9
Fèves par minot	0 0 a	0 0
Oignons par fresse	0 5 a	0 6
LAITIERS —Œufs par doz	1 0 a	1 3
Beurre frais par lbs	1 3 a	1 6
Do salé do	0 10 a	1 1
Fromage do	0 7 a	0 7
DIVERS —Sucre d'érable do	0 6 a	0 7
Miel do	0 6 a	0 7
Saindoux par lbs	0 0 a	1 8
VIANDES —Bœuf à la livre	0 4 a	0 9
Lard do	0 1 a	0 8
Mouton à la livre	0 1 a	0 6
Agneau au quartier	2 1 a	6 8
Veau à la livre	0 6 a	0 9
Lard frais par 100 lbs	50 0 a	52 6
Bœuf do	25 0 a	30 0
VOILAILLES —Dindes par couple	12 0 a	15 0
Dindes jeunes do	8 0 a	12 0
Oies do	6 0 a	9 0
Canards do	2 6 a	4 0
Poules do	2 6 a	3 0
Poulets do	3 0 a	4 0
GIBIERS —Canards sauvages	0 0 a	0 0
Pigeons do	1 0 a	1 6
Perdrix do	3 9 a	4 0
Lièvres couple	1 6 a	0 0

Québec, 28 Fev 1870

FLEUR —extra supérieure	\$6 25 a	6 40
Extra	5 50 a	5 75
Fancy	4 80 a	4 90
Superfine No 1	4 85 a	4 90
Do forte	5 20 a	5 30
Do No 2	4 40 a	4 65
En poche No 1 p 100 lbs	2 50 a	2 70
Gruau p bri de 200 lbs	5 00 a	5 25
Farine d'avoine	5 00 a	5 25
Do de blé d'inde, blanch		
par 200 lbs	4 25 a	4 40
Do do do de jaune	4 10 a	4 30
VIANDES —Bœuf, par 100 lbs	7 00 a	8 00
Do par livre	0 6 a	0 09
Mouton do	0 7 a	0 09
Agneau par quartier	0 0 a	0 00
Lard frais par 100 lbs	9 00 a	9 50
Do par livre	0 9 a	0 10
Lard salé do	0 10 a	0 12
Jambon frais	0 11 a	0 12
Do salé et fumé	0 13 a	0 14
POISSONS —Saumon p bri 200 lbs	13 0 a	13 50
Do par lbs	0 12 a	0 00
Morue verte par bri	4 25 a	4 40
Do en paquet	6 0 a	0 0
Do par lbs	0 2 a	0 3
Morue sèche par quintal	5 0 a	5 75
Huile de morue par gallon	0 0 a	0 60
Hareng du Labrador	4 75 a	5 0
DIVERS —Beurre frais par livre	0 20 a	0 22
Do salé do	0 16 a	0 18
Volailles par couple	0 50 a	0 60
Dindes do	2 00 a	3 0
Oies do	1 25 a	1 50
Canards do	0 60 a	0 70
Patates par minot	0 60 a	0 70
Oignons par baril	3 00 a	3 25
Avoine par minot	0 44 a	0 46
Pois do	1 00 a	1 25
Œufs, par doz	0 20 a	0 25
Fromage par lbs	0 15 a	0 16
Sucre d'érable p lbs	0 8 a	0 9
Pommes par bri	4 50 a	5 00
Laine p lbs	0 28 a	0 30
Bois par cordes, 2 1/2 p	3 0 a	4 00
Foin par 100 bottes	6 0 a	7 0
Paille do	5 00 a	6 00
PEAUX —Vertes, inspect., p 100 lb.	8 0 a	9 00
De moutons, non prép. ch.	0 75 a	1 00
De Veau do p lb.	0 12 a	0 14

Montréal, 1 Mars 1870.

Cuir à semelle, No 1, B A la livre	22 a	00
Do No 2, do	20 a	00
Cerono No 1	20 a	21
Do No 2	18 a	20
Vache cirée, légère	40 a	41
do do pesant	35 a	38
Veau ciré	60 a	70
Cuir à harnais	25 a	30
Buffle le pied	14 a	15
Pebble	14 a	15
Vache en Kid	12 a	14
Vache fendue la livre	27 a	30
Patent uni pied	19 a	20
do carlé "	17 a	18
Peaux de mouton pesantes, livre	20 a	25
do do légère "	25 a	30
Peaux vertes, No 1, la livre	8 a	00
No 2	7 1/2 a	0
salées	0 a	00

A. KERCACK,
Marchand de cuir, 505, rue St. Paul.

THE HOUSEHOLD.

(Le Ménage.)

Journal pratique dévoué aux intérêts de la Femme Américaine

Contenant des articles sur toutes les matières en rapport avec la maison et la vie domestique

Cette publication vient d'être portée à 24 pages, 40, et rien n'est épargné pour la mettre au premier rang.

Ce journal s'occupe de la chambre, de dessin, de toilette, la bibliothèque, la musée, les enfants, dispensaire, la cuisine et le salon, avec des suggestions et des avis y appropriés à chacun.

Une piastre par année.

Des agents sont demandés, avec une commission libérale. Envoyez des Estampilles pour un numéro prospectus Adressez:

Geo. E. Crowell

Brattleboro, Vt.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Les Commissaires nommés pour la Construction du Chemin de Fer Intercolonial donnent Avis Public qu'il sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour quatre autres Sections de la ligne.

La Section No. 13 sera dans la Province de Québec et s'étendra à partir de l'extrémité Est de la Section No. 8 jusqu'à la Station 906 près du Lac Malfait, formant un parcours d'environ 20 1/2 milles.

La Section No. 14 sera dans la province de Québec et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 13 jusqu'à la Station 543, un point entre l'embouchure de la Rivière Amqui et le petit Lac Matapédia, formant un parcours d'environ 22 1/2 milles.

La Section No. 15 sera dans la Province du Nouveau Brunswick et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 9 jusqu'à la Station 639, à peu près 1 mille à l'Est de la traversée de la Rivière Nepissiguit, formant un parcours d'environ 12 milles et un dixième.

La section No. 16, sera dans la Province du Nouveau-Brunswick et s'étendra de l'extrémité Est de la Section No. 15 jusqu'à l'extrémité Ouest de la Section No. 10, formant un parcours d'environ 18 milles trois-quarts.

Les contrats pour les susdites Sections devront être complètement parachevés et prêts

pour la pose de la voie le 1er Juillet 1872.

Les Commissaires donnent aussi Avis Public qu'ayant annulé les Contrats pour les Sections Nos. 3 et 4, ils sont maintenant prêts à recevoir des Soumissions pour de nouveaux Contrats pour ces mêmes Sections.

La Section No. 3 est dans la Province du Nouveau-Brunswick, et s'étend à partir de la Station 370, environ deux milles au Sud de la Rivière Resticouche, jusqu'à la Station 190, environ 2,000 pieds au Sud de la Rivière à l'Aniguille, près de Dalhousie, formant un parcours d'environ 24 milles.

La section No. 4 est dans la Province de la Nouvelle-Ecosse, et s'étend à partir de la Station 230 sur les Hauteurs d'Amherst, jusqu'à la Station O, sur les Hauteurs, environ un mille au Nord de la Rivière Phillippe, formant un parcours de 27 milles environ.

Les Contrats pour les sections No 3 et 4 devront être complètement parachevés et prêts pour la pose de la voie le 1er Juillet, 1871.

Les plans et profils ainsi que le Devis et les Stipulations du Contrat seront exhibés au Bureau de l'Ingénieur en chef à Ottawa, et aux Bureaux des Commissaires de Toronto, Québec Rimouski, Dalhousie, Newcastle, St. Jean et Halifax, le et après le DIX MARS prochain, et les Soumissions cachetées, adressées aux Commissaires du Chemin de Fer Intercolonial, et inscrites "Soumissions," seront reçues à leur Bureau, à Ottawa, jusqu'à 7 heures P. M., Lundi le 4 Avril 1870.

Des cautions pour l'exécution complète du Contrat devront signer la Soumission.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELAN,
Commissaires.

Bureau des Commissaires, }
Ottawa, 26 Janvier 1870.



RUCHES A VENDRE

PAR

MR. THOMAS VALIQUET, DE ST. HILAIRE.

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront, en s'adressant au sousigné des Ruches de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M. Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm. Evans, marché Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

TH. VALIQUET,
Apiculteur.

St Hilaire, 8 octobre 1869.